



Le Maire,
le Conseil
Municipal
et
le personnel
communal
vous souhaitent
une
très bonne
année 2012

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- Fêtes de Noël
- Etat Civil
- Petites annonces
- Evolution démographique depuis la révolution



La Gazette de Monteynard

Délibérations et travaux

Programme d'aménagement de la forêt communale

Le Conseil Municipal approuve le programme de l'aménagement forestier 2012/2031 établi par l'Office National des Forêts.

Les principales options de l'aménagement :
- 353,22 ha sont traités en futaie irrégulière mélangée résineux-feuillus par bouquets,
- 42,07 ha seront laissés en évolution naturelle.

Pour les coupes : coupes de jardinage dans les peuplements irréguliers, coupes de futaie irrégulière dans les pins sylvestre (bois énergie), récolte annuelle de 848 m³.

Pour les travaux sylvicoles : dégagement après coupes pour favoriser les essences objectifs : sapin, épicéa, feuillus précieux et limiter la prédominance du pin sylvestre.

Pour les travaux de desserte : création de plusieurs pistes à tracteur et d'une route forestière pour une meilleure exploitation.

Travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF et France Télécom) dans la traversée du hameau « les Blais »

Le Conseil Municipal approuve le financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques basse tension et France Télécom présents dans la traversée des Blais.

Les travaux correspondants s'élèvent à :
- 101.309 € TTC pour l'enfouissement électrique subventionné à hauteur de 71.405 €. A charge de la collectivité : **29.904 €** (frais maîtrise-d'ouvrage du SE.38 compris),
- 46.557 € pour l'enfouissement France Telecom subventionné à hauteur de 5.000 €. A charge de la collectivité : **41.557 €** (frais maîtrise-d'ouvrage du SE.38 compris).

Montant total du financement : 71.461 €.

Il est prévu d'engager ces travaux conjointement avec les travaux de création du réseau de raccordement à la station et de remplacement de la conduite d'eau qui

concerneront les mêmes tranchées et travaux de réfection de chaussée. Un bureau d'études a été contacté à cet effet.

Sonorisation de l'Eglise

Le Conseil Municipal décide d'engager la réalisation des travaux de sonorisation de l'Eglise par l'entreprise Parola (domiciliée à La Mure) pour un montant TTC de 4.979 €.

Demande de l'association C.A.F.E.S. (Convivialité Accueil Formation Expression Solidarité)

Le Conseil Municipal accepte de confier les travaux de peinture de la cuisine, des toilettes et du couloir d'accès au garage de la mairie à un chantier d'insertion géré par C.A.F.E.S.

Coût des travaux (hors fournitures) : 1400 €

Demande de l'Agence de Développement de la Matheysine (A.D.M.)

L'A.D.M demande à l'ensemble des communes du canton de se prononcer sur le soutien du projet d'autoroute A.51 par l'Est de Gap.

Le Conseil Municipal décide de soutenir ce projet.

Remplacement d'un ordinateur portable

Le Conseil Municipal accepte le remplacement de l'ordinateur portable de M. Gagliardini, Enseignant.

Montant de la dépense : 738 € TTC

Remplacement du véhicule

Le véhicule communal a été remplacé par un véhicule Kia 4x4 acheté d'occasion.

Le C.15 a été, compte tenu de son âge et de son état, cédé à titre gracieux à M. Rebreyend Paul-Dominique, Exploitant agricole sur la commune qui intervient à titre gracieux depuis plusieurs années avec ses engins pour pousser les dépôts des décharges.

Création des réseaux de raccordement à la station d'épuration

Les demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Général et de



l'Agence de l'Eau pour la totalité des ouvrages de collecte et de transit à créer.

Les travaux ont été découpés en cinq tranches:

	Tranche 1 La Ville	Tranche 2 Pré de la cour	Tranche 3 Les Liorats	Tranche 4 Les Jeannots	Tranche 5 La Ville haut
Total opération HT	267 562,5 €	108 458,9 €	181 508,7 €	72 349,4 €	128 704 €
Total subventions	92 480,4 €	41 094,1 €	63 565,1 €	20 924,1 €	29 858,5 €
% de subventions	34,6%	37,9%	35,0%	28,9%	23,2%

La tranche de travaux relative aux Blais (centre) n'est pas chiffrée car incluse dans un programme de travaux de requalification comprenant aussi l'enfouissement des réseaux secs (E.D.F., France Télécom).

Le Conseil Municipal décide d'engager la réalisation des tranches 1, 4 et 5 sur deux ans à partir de 2012 pour un montant total de 325.554 € net de subventions qui sera financé par un emprunt et les fonds propres (répartition définitive à définir).

Urbanisme

Certificats d'urbanisme (CU)

- ◆ Délivrance d'un CU d'information à Maître Mathieu pour un terrain situé Chemin de la Condamine.

Permis de construire

- ◆ Avis favorable à M. Ferreyra Andres pour la construction d'une maison sur un terrain situé chemin des Sources.

Avis

- ◆ Avis favorable à M. Cavalière Eric, domicilié chemin du Rambaud pour la construction d'un abri de jardin et voiture.
- ◆ Avis favorable à M. Brisbois Gérard, domicilié chemin du Pré de la Cour, pour la pose d'un vélux.
- ◆ Avis favorable à Mme Constantinides Margaret, domiciliée chemin des Sources pour la mise en place d'un abri de jardin

Permanences de l'architecte conseiller pour le 1er trimestre 2012 (3ème vendredi du mois de 16 à 19 h)

- ◆ 20 janvier,
- ◆ 17 février,
- ◆ 16 mars.

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de Mairie

Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement qui remplace la Taxe Locale d'Équipement entre en application le 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que notamment la Participation pour Voirie et Réseaux, la Participation pour Raccordement à l'Égout.

Le Conseil Municipal doit fixer un taux et opte pour 2.50 % afin d'obtenir un produit légèrement supérieur à la T.L.E perçue jusque là.

Infos diverses

Service Public Régional de la Formation : point d'accueil information à La Mure

Initiés par la Région Rhône-Alpes, ces points d'accueil ont vocation à donner les premiers repères à toute personne en recherche d'information sur la formation, les métiers et l'emploi, quels que soient son statut, âge ou niveau de formation.

Les points d'accueil délivrent « une information généraliste » sur les métiers, l'orientation, la formation, l'apprentissage, la validation des acquis, la création d'activité, la reconversion, etc. et proposent un accueil personnalisé.

Point d'accueil sur le secteur :

La Mure - ZI des Marais dans les locaux de la Mission Locale le mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mise en place d'une borne « Contact info-justice »

Suite à la fermeture du Tribunal d'Instance de La Mure et à une demande de la Municipalité de La Mure, le Président de la Cour d'Appel, le Procureur Général et le Conseil départemental de l'Accès au Droit de l'Isère ont décidé la mise en place d'une borne « contact info-justice » à La Mure.

Cette borne permet aux justiciables de pouvoir dialoguer avec le greffe du Palais de Justice de Grenoble et d'échanger des documents sous forme dématérialisée. Le justiciable pourra ainsi effectuer ses démarches, consulter des informations directement à l'écran, recevoir des documents adressés par le greffe du Tribunal d'Instance.

Ce point d'accès est installé dans les locaux du C.C.A.S situés 17 avenue Docteur Tagnard à La Mure.

La permanence fonctionne uniquement sur rendez-vous, tous les jeudis matin de 9 h à 11 h 30.

Pour prendre rendez-vous, tél. 04.76.81.53.20.

Recensement de la population, communiqué de l'I.N.S.E.E Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

Vous allez recevoir la visite de Bernadette Ottaviano, agent recenseur nommé par le Maire qui sera muni d'une carte officielle et qui est tenu au secret professionnel. L'agent vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements..

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles,

hôpitaux, etc.).

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'I.N.S.E.E. pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Concernant le recensement, vous trouverez joint à cette gazette un petit historique de l'évolution de la population de Monteynard depuis la révolution.

Fêtes de Noël

Noël de l'Ecole

Vif succès de la fête pour les enfants.

Beaucoup de monde, le spectacle, « Miam-miam de Noël », assuré par Sylvie PARRA avec fous rires et suspense à la clé a été très apprécié des petits comme des grands



Les chants interprétés par les enfants ont été fortement appréciés du public par leur grande qualité, félicitations aux enseignants mais aussi à Angeline MERE intervenant de musique.

Le Père Noël a remis à tous les enfants un jeu de société par l'intermédiaire du Sou des Ecoles et la Municipalité a offert l'apéritif dînatoire et le gouter des enfants.

Un coup de chapeau à l'équipe du Sou des Ecoles pour l'or-

ganisation réussie de la fête.

Le Sou des Ecoles souhaite aussi remercier très chaleureusement l'ensemble des Monteynardons pour l'accueil qui a été réservé pour la tombola de Noël et les informe d'une vente de pognes et de galettes des rois.

Les réservations seront prises jusqu'au 3 janvier 2012.

Pour tout renseignement, contacter David Picchioni au 04.76.81.17.46.





Noël des anciens

C'est au restaurant « le Chalet » à Gresse-en-Vercors que les membres du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) ont partagé l'après-midi du dimanche 9 octobre dernier avec les personnes âgées de 65 ans et plus.

Menu gastronomique, cadre exceptionnel et toujours une ambiance chaleureuse et conviviale, animée cette année par les chants de Raymond Blanco accompagné de Ginette Solesio.

Les anciens qui n'ont pas souhaité s'associer à cette journée ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 30,50 €.

Par ailleurs, les doyens de la Commune, Robert Turc et Anna Guillot ont reçu leur cadeau de Noël.

Un grand merci aux personnes qui ont choisi de faire don de leurs bons au profit des Restos du Cœur de La Mure.



Etat Civil

Décès

- ◆ **ARNAUD Christian**, Gilbert, René le 15/10/2011 à Monteynard
- ◆ **ROUDIER Marcel**, Henri, Constant le 01/12/2011 à Voreppe (**doyen du village depuis 2002**)
- ◆ **COURENO Pierre**, le 06/10/2011 à Bourg-d'Oisans

Naissance

- ◆ **Julien**, Sylvain **PAULIN** né le 15 octobre 2011 à Grenoble



Bienvenue

Bienvenue, aux familles Carmona Grégory et Carmona Virginie nouvellement installées rue de la Ville.

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2011.

Vos petites annonces en VRAC

- Isère Ambulances, Serge Rodriguez, est à votre disposition jour et nuit, toutes distances, urgences pour un transport en ambulance ou VSL.
Tél. 04.76.89.48.48.
- Multi Services Espaces Verts, Alain Cazier, est à votre disposition pour des travaux liés aux espaces verts, de petite maçonnerie, etc.
Tél. 06.18.91.37.86